De tous les veneurs décédés, le marquis de Beaucaire est celui qui a laissé le plus de souvenirs : il est mort l'an passé à l'âge de soixante-dix-huit ans. Ce n'est pas lui qui aurait écrit : « Madame, il tait grand vent et j'ai tué six loups... » Il n'aurait jamais écrit cela pour l'excellente raison qu'il ne savait pas écrire... Mais il s'en glorifiait, prétendant que le temps consacré à la chasse était bien mieux employé que celui qu'on pouvait consacrer à l'étude. Un matin, le marquis de Beaucaire, qui avait fait lui-même son bois, rembûche un sanglier et vient frapper à la brisée avec les veneurs convoqués. On attaque de meute à mort et le sanglier part, droit devant lui, sans même chercher à rabattre les voies : la chasse part d'un train d'enfer. Sur sa jument Coquette, M. de Beaucaire suivait, soufflant au poil de l'animal; on rencontre un lac pris, - on était en hiver - le sanglier s'avance sur la glace, les chiens également passent à pont neuf... M. de Beaucaire s'engage... Arrivé au milieu du lac, il s'aperçoit que la chasse s'est arrêtée; ses compagnons ont craint que la glace ne fût trop faible... Alors il se retourne et, la cape à la mair, s'ecrie : « Messieurs, la glace porte! " Ce jour-là, Beaucaire était seul à servir l'animal. Après chaque journée de chasse, M. de Beaucaire faisait charger sur un chariot un tonneau de vin et il s'en allait à travers la

danser ses paysans, les faisant boire.

Nous lisons aussi dans l'ouvrage du baron de Vaux que le marquis de Chambray est le seul veneur qui ait pu fêter le millième cerf.

Nous y apprendrons la façon dont M. Tur-

pault chasse le blaireau, cet animal si diffi-

cile, qu'on est le plus souvent obligé de démolir son terrier pour le prendre, nous y
verrons que le prince de Joinville ne s'inquiète jamais de sa meute, et que, quel que
soit l'endroit où la chasse ait eu lieu, les
chiens rejeignent toujours le chenil. Il y a
deux ans, plusieurs bêtes qui s'étaient perdues à Eu, pendant la chasse, sont rentrées
directement à Chantilly.

Une page sera consacrée au baron de
Reille, le doyen des veneurs de France, le
plus habile, le seul qui, sur le livre des
chasses, ait pu mentionner la prise d'un

grand loup Ce grand loup fut pris après que l'on eut sonné dix-sept fois le changement de forêt M. de Reille a quatre-vingt-quatorze ans; son piqueur, en a quatre-vingt-seize. Sur le marquis de l'Aigle, une anecdote curieuse les de l'Aigle ont toujours chassé. Sous la Révolution, ils étaient deux frères

qui, un instant, furent arrêtés et ne durent qu'à un rien d'échapper à la guillotine. Le jour de leur arrestation, on lit sur le livre de chasse. « La chasse n'a pas en lieu par cas de force majeure », et à la date de leur mise en liberté « Attaqué un cerf dix-cors au carrefour de la Table-Ronde. »

la chasse n'est indifférent.

L'espace nous manque pour parler de M.
de Baudry-d'Asson, qui lui non plus, na jamais manqué une retraite, de M. de Dorlodat,
dont un sanglier, furieux, éventra un jour la ju-

Pour les de l'Aigle, rien de ce qui n'a trait à

ment, Jeanne-la-Folle, on lira tout cela dans le livre du baron de Vaux. On lira tout cela et on admirera une aquarelle d'Olivier de Penne, devant laquelle le duc d'Aumale s'est déja extasié, et des illustrations de Gelibert, Clermont, Gallerande,

Princeteau, etc.

EDMOND LE ROY